

COMMUNIQUÉ



Numéro 1920-21
Le 23 mars 2020

Avis du 22 mars 2020

Pour faire suite à l'annonce de messieurs Legault et Roberge, lors de la conférence de presse du 22 mars, veuillez prendre note de ce qui suit.

Le SERL ne possède aucun détail sur la mise en oeuvre des dernières annonces du ministre de l'Éducation, Jean-François Roberge, quant à l'élaboration des contenus d'apprentissages hebdomadaires, à l'attribution d'une note finale ou la récupération du matériel pédagogique dans les écoles.

Soyez assurés que dès que nous obtiendrons les détails sur la mise en oeuvre de ces éléments nous vous les transmettrons. Comme vous, notre première source d'information sur ces sujets est la conférence de presse quotidienne du premier ministre.

Soyez assuré que le SERL suit l'évolution de la situation de très près et qu'aucun effort ne sera ménagé pour vous tenir informé.

Syndicalement vôtre,

Guy Bellemare
Président

GB

Syndicat de l'enseignement
de la région de Laval

1717, rue Fleetwood
Laval (Québec)
H7N 4B2

Téléphone :
450 978-1513

Télécopieur :
450 978-7075
www.sregionlaval.ca